Mille jours, mille gölet : aménagements et constitution des territoires de l'eau en Turquie

De 1950 à 1980, l'Etat turc a investi massivement dans la construction de barrages pour le développement de grands périmètres irrigués. Les politiques agricoles ont connu un revirement néolibéral dans les années 1980 et l'Etat a lancé un programme important de transfert de gestion de l'irrigation de la grande hydraulique dans les années 1990, à l'initiative de la Banque Mondiale et du FMI.

Durant l'été 2015, deux modes d'organisation autour des eaux souterraines ont été analysés dans la région d'Izmir. Au sein d'un périmètre de grande hydraulique où l'eau de surface est gérée par des associations d'irrigants, la multiplication d'accès individuels à l'eau souterraine, perçue comme privative, a permis à des agriculteurs de s'émanciper de l'organisation collective pour développer une agriculture dynamique et « moderne ». A l'inverse, la petite hydraulique de Kemalpaşa repose sur une utilisation intensive des eaux souterraines et présente l'originalité d'une coordination autour de forages collectifs, gérés par des coopératives d'irrigation que se sont appropriées les communautés depuis parfois plusieurs décennies.

On assiste aujourd'hui à un retour de l'Etat *via* une politique d'aménagement de retenues collinaires dans l'ensemble du pays (« mille jours, mille *gölet* »). Un retour dans les deux zones d'étude cette année a permis de voir la manière dont les irrigants et/ou les coopératives se positionnent face à ces projets. En s'appuyant sur ces exemples, l'idée est d'étudier la constitution ou non de territoires de l'eau et l'articulation des sphères publique, privée et communautaire autour de la gestion de la ressource. La question des échelles de gestion se pose alors que la décentralisation fait débat et que d'importantes réformes modifient actuellement l'administration du territoire turc et les relations entre métropoles et milieux ruraux.